

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE LUNDI 31 MARS 2025 À 19 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres : Jean-Claude Doiron, Jacques Boucher, Louise Blanchard, Florence Albert, Nicole Hébert, Pierre Boudreau et Kim Légère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : trois (3) personnes dans la salle dont une (1) journaliste, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2025-75

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en modifiant le point 6 : la 2^e audience publique aura lieu le 5 mai 2025 au lieu du 12. Adoptée

2025-76

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2025-77

Présentation publique par le Conseil de la modification au plan municipal – rue de la Gare

La greffière fait la présentation publique de la modification au plan municipal pour le projet de développement sur la rue de la Gare.

2025-78

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté de zonage et fixant la date de la 2^e audience publique – 5 mai 2025

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Nicole Hébert;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'arrêté de zonage et que cette demande a pour but de permettre l'aménagement de divers habitations multifamiliales;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;

b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;

c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 5 mai 2025 à l'hôtel de ville de Caraquet (N.-B.) à 19 h.

Adoptée

2025-79

Réexamen, à l'intérieur de la période de trois mois, visant l'offre d'achat et convention Muller-Orzetti

Sur proposition de la conseillère Florence Albert et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu de réexaminer, à l'intérieur de la période de trois mois, l'offre d'achat et convention Muller-Orzetti. Adoptée

2025-80

Offre d'achat et convention – Muller-Orzetti

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu d'accepter l'offre d'achat et convention d'achat et de vente de Muller-Orzetti pour un montant de 65 000 \$. Adoptée

2025-81

Programme FACL – changement au montant de subvention – Local scout

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par la conseillère Kim Légère,

ATTENDU QUE, à la suite de l'analyse du projet, l'estimation des coûts a augmenté significativement ;

ATTENDU QUE la capacité financière du projet de 4 appartements abordables, avec un revenu annuel projeté de 34 560 \$ en loyer et réalisé en collaboration avec Acadienor, limite sa capacité d'emprunt et mets à risque sa viabilité financière;

IL EST RÉSOLU d'augmenter la contribution du FACL prévue par la Fiche no. 5 intitulée « Logements OSBL à subventionner en immeuble » pour que celle-ci passe de 200 000 \$ à 250 000 \$. Adoptée

2025-82

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2025-83

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2025-84

Présentation et intervention du public

Guillaume Légère, producteur agricole, se préoccupe concernant le rezonage sur la rue de la Gare. Il s'inquiète des conséquences potentielles du nouveau projet de développement sur la seule ferme restante à Caraquet.


2025-85

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 29.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE